



RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN BUDGET 2015

Présenté à la séance du conseil du 10 novembre 2014

Chers citoyens et citoyennes,
Collègues du conseil municipal,
Gestionnaires et membres du personnel municipal,

Au nom de l'équipe municipale, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport sur la situation financière de votre ville et sur les orientations générales du budget 2015, le tout comme le prévoit l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes. Cet article de loi stipule qu'au moins quatre semaines avant que le budget ne soit adopté par le conseil, le maire fait rapport sur la situation financière de la Ville au cours d'une séance du conseil.

Je traiterai donc des derniers états financiers, du dernier rapport de l'auditeur externe et du dernier programme triennal d'immobilisations. Je fournirai également des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours. Finalement, je vous indiquerai les orientations générales qui nous conduiront à l'adoption du budget 2015 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2015, 2016 et 2017. Je déposerai également en annexe une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la Ville a conclus depuis le rapport sur la situation financière livré l'an dernier. Sera également déposée en annexe une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de la même période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte également une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

De plus, conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, je vous ferai mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que reçoivent les élus municipaux de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, des organismes mandataires de celle-ci ou des organismes supramunicipaux.

Cet exercice a pour but de vous tracer un portrait global de la situation financière de votre ville, tout en vous permettant d'être informés à l'avance des orientations que le conseil entend suivre dans la préparation de son prochain budget et de son prochain programme triennal d'immobilisations. Il permet également aux citoyens qui le désireraient, d'émettre, aux élus de leur ville, tout commentaire jugé utile à la préparation de ces deux documents importants que sont le budget 2015 et le programme triennal d'immobilisations 2015, 2016, 2017 qui seront adoptés le samedi 17 janvier 2015 à 9 h.

Mais tout d'abord, je tiens à remercier sincèrement les élus qui composent ce conseil, ainsi que le directeur général, le personnel de direction et les fonctionnaires de tous les services qui constituent notre équipe municipale pour leur contribution aux excellents résultats qu'il me fait plaisir de vous présenter aujourd'hui.

Mes remerciements s'adressent aussi aux nombreux bénévoles qui oeuvrent au sein de tous les organismes de notre ville afin d'améliorer la qualité de vie de notre population dans différents secteurs. Ceci serait impossible sans leur implication.

1. RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2013

1.1 Activités financières

Le rapport financier consolidé pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, audité par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, a été déposé en séance du conseil le 16 juin dernier.

Ce document révèle que les revenus de fonctionnement non consolidés de l'année 2013 ont atteint 9 721 391 \$ et les dépenses de fonctionnement ou charges 8 342 950 \$ avant amortissements, laissant un surplus, avant affectations, de 1 378 441 \$. De ce montant, 1 429 333 \$ ont été consacrés au remboursement de la dette si on exclut les contributions gouvernementales, et 17 659 \$ à des activités d'investissements.

Une somme de 185 952 \$ a également été puisée à même nos surplus. D'autres affectations et conciliations pour 493 807 \$, dont 124 497 \$ pour renflouer notre fonds de roulement, nous laissent donc un surplus non consolidé pour l'exercice budgétaire 2013 de 623 515 \$ en tenant compte d'un gain de 12 307 \$ en disposition d'actifs, le tout tel que démontré au tableau numéro 1 de la page suivante.

Tableau n° 1

	2012	2013
Revenus	9 689 832 \$	9 721 391 \$
Dépenses ou charges	(7 914 967) \$	(8 342 950) \$
Surplus de l'exercice	1 774 865 \$	1 378 441 \$
Remboursement de la dette à long terme	(1 232 057) \$	(1 429 333) \$
<hr/>		
Activités d'investissements	(12 396) \$	(17 659) \$
Appropriation du surplus accumulé	284 807 \$	185 952 \$
Versement à des réserves financières et fonds réservés	(191 681) \$	(341 771) \$
Conciliation cession d'un terrain à la Commission scolaire de la Capitale	0	835 578 \$
Autres gains	156 \$	12 307 \$
Surplus de l'année courante	623 694 \$	623 515 \$

L'excédent de fonctionnement accumulé et non consolidé au 31 décembre 2013 se chiffre donc à 1 153 184 \$, comme montré ci-après, comparativement à 980 173 \$ l'année précédente.

Tableau n° 2

Excédent de fonctionnement non affecté	
Surplus au 1 ^{er} janvier 2013	980 173 \$
Redressements	
Surplus de l'exercice 2013	623 515 \$
Sous-total	1 603 688 \$
Appropriation pour activités de fonctionnement	(212 184) \$
Appropriation pour activités d'investissements	(238 320) \$
Virement à des fonds réservés	
Surplus accumulé non consolidé au 31-12-2013	1 153 184 \$

1.2 États financiers consolidés

Depuis 2007, les municipalités doivent, non plus présenter l'information financière selon les normes de la comptabilité municipale, mais bien essentiellement appliquer les normes comptables canadiennes pour le

secteur public. Nos derniers états financiers, pour l'exercice 2013, reflètent donc ces changements.

Un de ceux-ci concerne le périmètre comptable. La Ville doit consolider dans ses propres états financiers sa participation dans d'autres organismes périmunicipaux (consolidation proportionnelle), comme par exemple sa participation dans la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf.

Le tableau suivant présente donc l'état consolidé de la situation financière de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013.

Tableau n° 3

État consolidé de la situation financière au 31 décembre 2013

	2012	2013
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	17 905 \$	99 871 \$
Placements temporaires	1 435 276 \$	939 972 \$
Débiteurs	4 483 090 \$	4 314 812 \$
Placements à long terme	----	----
Total :	5 936 271 \$	5 354 655 \$
PASSIFS		
Découvert bancaire	0	0
Emprunts temporaires	2 480 652 \$	1 220 400 \$
Créditeurs et charges à payer	1 785 366 \$	1 852 347 \$
Revenus reportés	25 955 \$	29 330 \$
Dette à long terme	17 420 216 \$	18 347 310 \$
Total :	21 712 189 \$	21 449 387 \$
ACTIFS FINANCIERS NETS	(15 775 918) \$	(16 094 732) \$
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations	45 148 574 \$	46 366 215 \$
Propriétés destinées à la revente	119 595 \$	118 824 \$
Stocks de fournitures	----	----
Autres actifs non financiers	245 978 \$	270 024 \$
	45 514 147 \$	46 755 063 \$
EXCÉDENT ACCUMULÉ	29 738 229 \$	30 660 331 \$

Référence : p. S20 des états financiers.

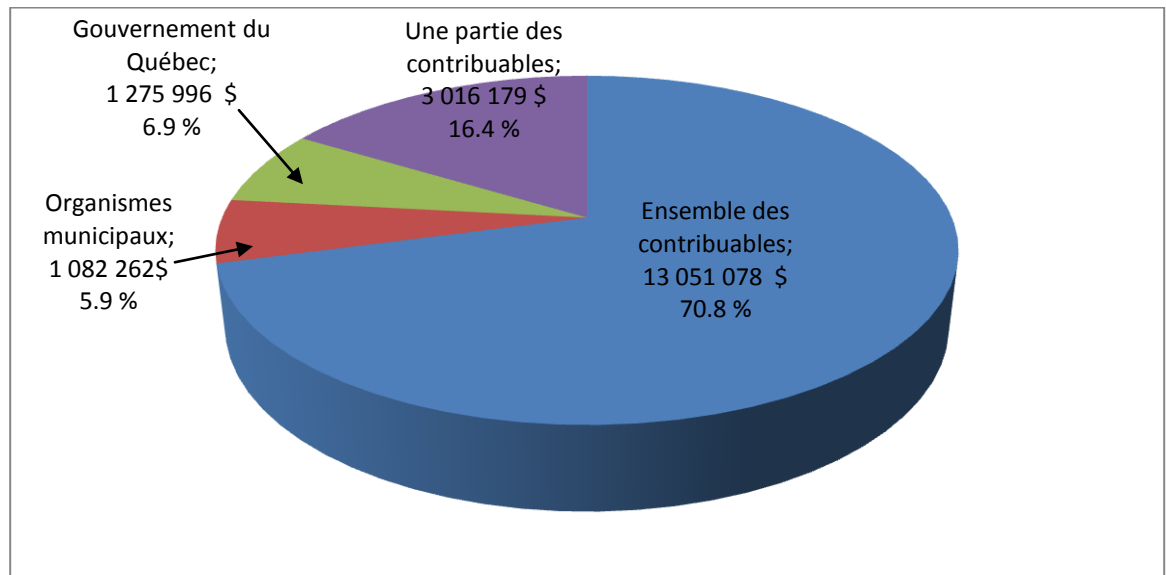
Cet excédent ou avoir des contribuables est passé de 29 738 229 \$ à 30 660 331 \$, une progression intéressante de 922 102 \$ en un an.

1.3 Dette à long terme au 31 décembre 2013

La dette à long terme non consolidée est passée de 16 566 441 \$ au 31 décembre 2012, à 17 538 098 \$ au 31 décembre 2013.

La dette à long terme consolidée atteint 18 425 515 \$, soit 17 538 098 \$ payables par notre ville et 809 212 \$ à la charge de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf, desquels il faut soustraire 78 205 \$ de frais reportés, pour un total net de 18 347 310 \$.

Répartition de la charge de la dette brute consolidée au 31 décembre 2013, incluant les frais reportés (18 425 515 \$)



En fait, sur 17 538 098 \$, plus de 2 358 258 \$ sont payables par le gouvernement du Québec et d'autres villes, comme montré sur le graphique ci-haut, ainsi qu'au tableau numéro 4.

Tableau n° 4

Dettes à long terme	2012	2013
Montant à recouvrer des gouvernements	1 588 386 \$	1 275 996 \$
Montant à recouvrer d'autres municipalités	927 372 \$	1 082 262 \$
Dettes à la charge d'une partie des contribuables de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	2 721 650 \$	3 016 179 \$
Dettes à la charge de l'ensemble des contribuables de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	12 244 604 \$	13 051 078 \$
Sous-total	17 482 012 \$	18 425 515 \$
Frais reportés liés à la dette à long terme	(61 796) \$	(78 205) \$
TOTAL	17 420 216 \$	18 347 310 \$

Cependant, l'endettement total net à long terme, qui inclut les emprunts temporaires et la part de la Ville dans les dettes de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf et de la MRC de La Jacques-Cartier, est de 18 302 158 \$, déduction faite des sommes dues par d'autres gouvernements, comparativement à 17 671 895 \$ au 31 décembre 2012.

Tableau n° 5
Endettement total net à long terme consolidé au 31 décembre 2013

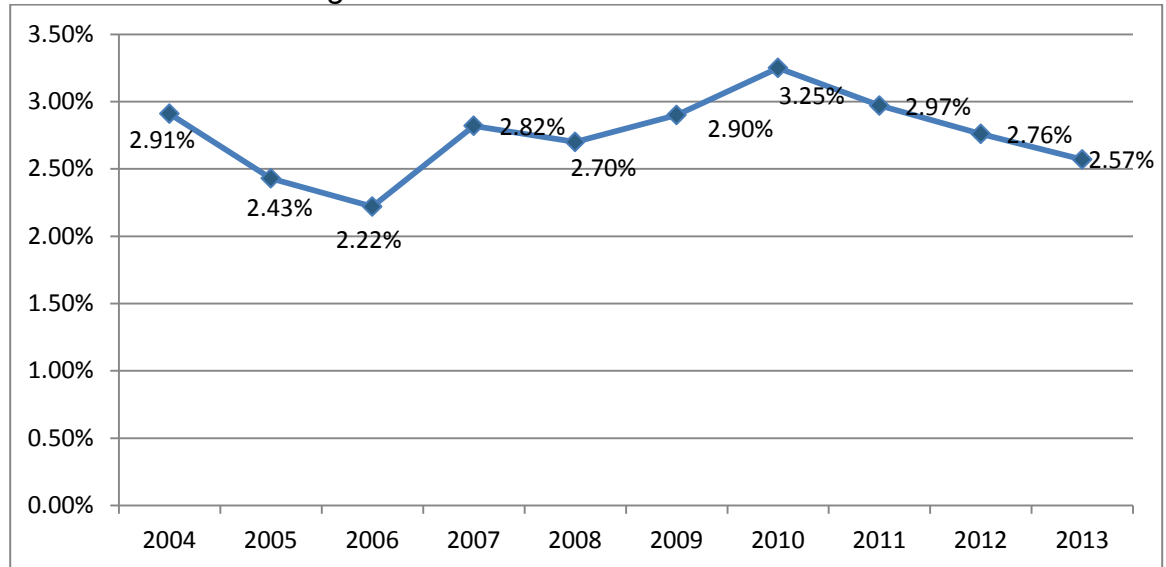
	Total
Dettes à long terme	18 425 515 \$
Ajouter	
• Activités d'investissement à financer	2 199 595 \$
Déduire	
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme	
• Excédent accumulé	83 946 \$
• Débiteur – Gouvernement du Québec et autres	2 358 258 \$
Montants non utilisés d'emprunts à long terme contractés	5 923 \$
Endettement net à long terme	18 176 983 \$
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes	
• Municipalité régionale de comté, Communauté métropolitaine et autres organismes	125 175 \$
Endettement total net à long terme	18 302 158 \$

En présentant la dette nette à long terme de 18 302 158 \$ au 31 décembre 2013 par rapport à la richesse foncière uniformisée au 1^{er} janvier 2013, qui s'élève à 712 776 656 \$, on obtient un ratio de 2,57 %, soit une baisse de

0,19 % par rapport au précédent rapport (31 décembre 2012). Ce ratio, en baisse constante depuis 2010, démontre l'excellente situation financière de la Ville. Il démontre que les investissements sont planifiés par le conseil en tenant compte à la fois de l'endettement et de l'enrichissement de la Ville.

Tableau n° 6

Ratio dette nette à long terme / RFU



Je suis très heureux de l'amélioration notable de ce ratio très important dans le monde municipal. Il est passé de 3,25 % en 2010 à 2,57 % en 2013.

De plus, si on additionne le solde des fonds réservés (fonds de parcs, fonds de voirie, fonds de roulement, excédent de fonctionnement ou surplus accumulé, la Ville disposait, au 31 décembre 2013, d'excédents non consolidés de 1,8 million de dollars, comparativement à 1,5 l'année précédente.

1.4 Palmarès des municipalités (2012)

Le Centre sur la productivité et la prospérité (CPP) de l'École des hautes études commerciales de Montréal (HEC) vient de publier son palmarès des municipalités, mettant ainsi à la disposition de tous les québécois un outil qui leur permet non seulement de savoir combien coûtent les services dispensés par leur municipalité, mais aussi de comparer ces dépenses à celles d'autres municipalités de même taille. Le document est basé sur l'exercice financier 2012.

On y apprend qu'à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, le coût moyen des services est inférieur de 3,85 % par rapport aux villes de même taille. Voici, à titre indicatif, certains résultats obtenus dans la MRC de La Jacques-Cartier dans des municipalités comparables.

Municipalités	Population	Score global
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	6 298	- 3,85 %
Lac-Beauport	7 097	+ 8,61 %
Stoneham et Tewkesbury	7 107	+ 6,26 %
Sainte-Brigitte-de-Laval	4 920	+ 37,36 %

2. ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS 2013

Plusieurs projets d'immobilisations ont été réalisés en 2013.

La nature de ces investissements se détaille comme suit :

Infrastructures	2013
Eau potable	365 575 \$
Eaux usées	367 994 \$
Chemins, rues, trottoirs	1 297 178 \$
Autres infrastructures	245 231 \$
Bâtiments	255 857 \$
Améliorations locatives	19 132 \$
Véhicules	478 677 \$
Ameublement, équipements de bureau	60 954 \$
Machinerie et outillage	425 244 \$
Terrains	827 924 \$
SOUS-TOTAL	4 343 766 \$
Immobilisations en cours	(512 392) \$
Organismes contrôlés RRGMRP	(180 753) \$
TOTAL	3 650 621 \$

Plusieurs de ces investissements ont fait l'objet de subventions.

3. RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Nous reproduisons ci-après un extrait de l'opinion de l'auditeur indépendant de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, s.e.n.c.r.l. Cette opinion est tirée du rapport de l'auditeur indépendant apparaissant à la page S6 du rapport financier consolidé.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et des organismes qui sont sous son contrôle, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2013, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion avec réserve

Au 31 décembre 2013, la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier a comptabilisé à l'état de la situation financière un montant de 638 453 \$ relativement à des subventions à recevoir du gouvernement du Québec concernant des immobilisations financées par emprunts, pour lesquelles le gouvernement ne dispose pas de crédits budgétaires votés par le Parlement. Cette situation constitue une dérogation aux recommandations du nouveau chapitre SP 3410, « Paiements de transfert », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, qui prévoit la comptabilisation des subventions uniquement lorsqu'elles sont autorisées par le cédant. À cet effet, l'article 1.1 de la loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts (RLRQ. Chapitre S-37.01), entrée en vigueur le 14 juin 2013, énonce que la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice en cours et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. Si les subventions à recevoir pour lesquelles le gouvernement du Québec ne dispose pas de crédits budgétaires votés par le Parlement n'avaient pas été comptabilisées, l'excédent de l'exercice aurait été augmenté de 70 592 \$, les actifs financiers auraient été diminués de 638 453 \$ au 31 décembre 2013.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe de fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2013 ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leur dette nette et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

On peut se procurer le rapport financier consolidé complet, moyennant la somme de 3,00 \$, en s'adressant à la mairie.

4. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES POUR L'ANNÉE 2014

La quatrième partie de ce rapport traite des résultats financiers que nous anticipons pour l'exercice 2014.

4.1 Revenus et dépenses projetés au 31 décembre 2014

Nous connaissons, encore cette année, une année remarquable quant au nombre et à la valeur des permis de construction. Nous anticipons donc un surplus pour l'année courante. Nos revenus devraient se situer autour de 10,8 millions de dollars et nos dépenses d'opération, autour de 8,9 millions de dollars. Le solde de 1,9 million de dollars servira au remboursement de la dette (capital) pour 1,8 million de dollars. Nous rembourserons également au fonds de roulement 135 000 \$.

De plus, une somme de près de 240 000 \$ sera versée à des fonds réservés (fonds de parc, fonds local de réfection de chemins).

Finalement, une somme de 179 300 \$ proviendra de l'emprunt effectué en vertu du règlement 1248-2014 concernant la taxe de vente du Québec.

Finalement, au 31 décembre 2014, nous aurons approprié environ 240 000 \$ de nos surplus accumulés affectés et non affectés.

Nous anticipons donc pour 2014 un très léger surplus à la fin de l'année.

4.2 Dernier programme triennal d'immobilisations (2014 – 2015 – 2016)

Le 18 janvier 2014, le conseil a adopté le programme triennal d'immobilisations (PTI) dont la prévision d'investissements se chiffrait à 16,4 millions de dollars sur trois ans. Voici un résumé de l'avancement des principaux projets prévus en 2014.

A ce jour, plusieurs projets ont été réalisés, tels que la réfection du réseau routier local pour plus d'un demi million de dollars, la construction d'un nouveau puits en eau potable (P-8) et le lien entre nos deux réseaux d'aqueduc.

Enfin, certains projets ont dû être reportés suite à des retards concernant la confirmation de subvention ou pour d'autres considérations comme l'émission de certificats d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Parmi ces projets reportés, notons la construction de notre nouvelle bibliothèque. Le changement de gouvernement nous a forcés à décaler notre échéancier, cependant nous sommes très confiants de pouvoir débiter bientôt nos travaux.

La réfection de la rue Jean-Baptiste-Drolet a également été reportée en 2015 afin de pouvoir bénéficier de la subvention relative à la taxe d'accise sur l'essence.

La construction d'une nouvelle rue dans le parc industriel a également été reportée pour permettre la construction d'un réseau d'égout sanitaire pour desservir les nouveaux terrains. Nous sommes en attente d'un certificat du Ministère à cet effet.

Les travaux de traversée d'agglomération ont également été reportés. Bonne nouvelle cependant, nous venons de signer avec le ministère des Transports l'entente de collaboration qui permettra de démarrer les travaux en 2015, après l'entrée en vigueur d'un règlement d'emprunt à cet effet.

La contribution de la Ville à ces travaux sera de 1,4 million de dollars et celle du ministère des Transports de 5,0 millions de dollars.

5. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATIONS DES ÉLUS

Conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, il me fait plaisir de joindre en annexe au présent rapport un tableau démontrant la rémunération annuelle des élus et leurs allocations de dépenses. (Annexe 3).

6. ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2015 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2015 – 2016 – 2017

6.1 Prévisions budgétaires

Les prévisions budgétaires pour l'année 2015 vous seront livrées le samedi 17 janvier 2015 à 9 h.

Nous voulions travailler avec le conseil pour que le compte de taxes des contribuables n'augmente pas plus que le taux d'inflation anticipé pour 2015. Cependant, le pacte fiscal que le gouvernement a convenu avec les unions municipales influencera grandement la situation.

Également, les nouvelles modalités de remboursement de la taxe de vente du Québec aux municipalités nous laissent encore avec un manque à gagner qui sera comblé par un règlement d'emprunt comme le prévoit la loi.

En effet, le gouvernement du Québec a adopté, en 2013, le projet de Loi 64 qui autorise les municipalités à emprunter, par règlement, de 50 % la première année à 12,5 % la quatrième année de la compensation 2013 que versait le gouvernement du Québec en vertu du règlement sur la taxe de vente du Québec.

La seule bonne nouvelle dans les nouvelles modalités de remboursement de la taxe de vente du Québec aux municipalités est que nos dépenses d'investissement seront moins taxées, puisque le gouvernement du Québec nous remettait depuis l'an dernier 62,8 % de cette taxe. Toutefois, le nouveau pacte fiscal convenu entre les unions municipales et le gouvernement du Québec pour 2015 fait passer ce remboursement à 50 %; ce qui est très décevant après une seule année de remboursement à 62,8 %. Encore une fois, on pète un autre 300 millions de dollars dans la cour des municipalités.

6.2 Programme triennal d'immobilisations 2015 – 2016 – 2017

Au niveau du programme triennal d'immobilisations 2015 – 2016 – 2017, l'arrivée de programmes substantiels d'assistance financière engendrera plusieurs investissements qui vous seront annoncés avec l'adoption de ce PTI.

Les différents travaux reportés en 2015, pour les raisons énumérées ci-avant, devraient débiter l'an prochain et ils auront un impact majeur sur la qualité de vie des citoyens.

Notamment, l'aspect visuel et environnemental de l'entrée de notre périmètre urbain sera complètement transformé avec les travaux de traversée d'agglomération, sans compter la sécurité accrue pour piétons, cyclistes et automobilistes.

Je vous remercie de votre attention et vous invite à assister à la séance spéciale d'adoption du budget 2015 et du programme triennal d'immobilisations 2015 – 2016 – 2017.



Pierre Dolbec, maire

ANNEXE 1
**Contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$
et conclus du 16 décembre 2013 au 10 novembre 2014**

Contractant	Montant (taxes nettes incluses)	Objet du contrat
Camions Freightliner Québec inc.	121 015 \$	Fourniture d'un camion 10 roues
Forages L.B.M. inc.	53 349 \$	Construction d'un nouveau puits en remplacement du puits P-2
Compass Minerals	Estimation 78 754 \$	Sel de déglçage pour la saison 2014-2015
Consultants Enviroconseil inc.	42 687 \$	Mandat en ingénierie réfection de la rue Jean-Baptiste-Drolet
	2 243 \$	Arpentage secteur de la rue du Levant
Desroches Groupe Pétrolier	Estimation 72 168 \$	Fourniture de carburant en vrac pour la période du 1 ^{er} avril 2014 au 31 mars 2015. Contracté suite à un regroupement d'achat de l'UMQ
Germain Chevrolet Buick GMC inc.	25 913 \$	Achat d'une camionnette Chevrolet Silverado K1500 2014
Imprimerie Provinciale	30 076 \$	Impression du journal Le Catherinois pour l'année 2014-2015
Hewitt Équipements Ltée	28 832 \$	Fourniture d'un rouleau à asphalte
Groupe Ultima inc. Représentant autorisé de la Mutuelle des municipalités du Québec	131 746 \$	Assurances générales pour l'année 2014
Les Entreprises P.E.B. Ltée	386 748 \$	Travaux de pavage 2014
Nathalie Bérubé	68 702 \$	Bail pour les locaux occupés par le CLSC et la clinique médicale et situés au 4650 route de Fossambault pour la période du 1 ^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015
Tessier Récréo-Parc	59 980 \$	Achat et installation d'équipement pour les parcs de l'Hirondelle, la Sitelle et le Pic-flamboyant
	26 363 \$	Achat d'exerciseurs pour le parc du Grand-Héron
Turcotte (1989) inc.	28 754 \$	Fabrication et installation d'un rideau séparateur dans l'étang numéro 3
Unicoop, coopérative agricole	45 892 \$	Fourniture d'une débroussailleuse télescopique

ANNEXE 2

**Contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$
 conclus du 16 décembre 2013 au 10 novembre 2014 avec un même contractant
 et dont l'ensemble des contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$**

Contractant	Montant (taxes nettes incluses)	Objet du contrat
Akifer (Mission HGE)	6 544 \$	Gestion des aquifères
	17 805 \$	Levé de géophysique dans le cadre du programme recherche en eau
	21 697 \$	Supervision des travaux de remplacement du puits P-2
	14 898 \$	Réalisation d'une étude de caractérisation environnementale, phase II, route de la Jacques-Cartier
André Martel et fils enr.	23 594 \$	Fourniture de 350 chargements de sable tamisé nécessaire à la préparation de la réserve d'abrasif pour l'hiver 2013-2014
	2 282 \$	20 chargements de sable tamisé pour l'hiver hiver 2014
	24 605 \$	Fourniture de 365 chargements de sable tamisé nécessaire à la préparation de la réserve d'abrasif pour l'hiver 2014-2015
Honeywell	5 800 \$	Contrat pour l'entretien des systèmes de ventilation et climatisation du centre Anne-Hébert et des Services techniques pour l'année 2014
	3 758 \$	Contrat pour l'entretien des systèmes de ventilation et climatisation de la mairie pour l'année 2014
	5 493 \$	Contrat pour l'entretien des systèmes de ventilation et climatisation de la caserne pour l'année 2014
	4 046 \$	Fourniture et l'installation d'un appareil de déshumidification au sous-sol de la mairie
	3 165 \$	Installation d'un volet au système de climatisation du centre Anne-Hébert
	7 530 \$	Remplacement de l'unité de climatisation du bâtiment des services techniques
	13 379 \$	Contrat pour l'entretien des systèmes de ventilation et climatisation du garage municipal pour la période du 1 ^{er} mai 2014 au 30 avril 2015
	2 036 \$	Réparations électriques système de ventilation de la caserne
Lavery, De Billy s.e.n.c.r.l.	31 570 \$	Consultations juridiques
PG Solutions	15 002 \$	Renouvellement du contrat d'entretien et de soutien aux applications de la suite financière PG Solutions pour l'année 2014
	4 138 \$	Renouvellement du contrat d'entretien et de soutien aux applications d'Activitek pour l'année 2014
	7 986 \$	Renouvellement du contrat d'entretien et de soutien aux applications du Gestionnaire municipal pour l'année 2014
	2 975 \$	Fourniture des formulaires de taxation

	2 204 \$	Contrat entretien et soutien interface citoyen 01/01/14 au 31/12/14
	5 777 \$	Installation, mise en route et formation pour l'interface citoyen Activitek
Roche Itée, Groupe-conseil	7 778 \$	Révision du plan d'intervention sur le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout et la mise à jour des plans d'ensemble d'aqueduc et d'égout
	10 319 \$	Étude préliminaire sur l'augmentation de la capacité du poste de pompage d'égout Jolicoeur
	24 891 \$	Plans et devis pour l'aménagement du puits P-2
Transport L & R Martel inc.	21 798 \$	Remblayage du terrain municipal rue Désiré-Juneau
	4 699 \$	Location de machinerie, achat de sable et remblayage du terrain situé sur la rue Désiré-Juneau
	4 060 \$	Achat de sable pour le terrain de la rue Désiré-Juneau
WSP Canada inc.	15 826 \$	Mandat supplémentaire pour la confection des plans et devis de construction d'un réseau d'aqueduc dans le parc industriel
	8 297 \$	Plans et devis pour la construction d'une nouvelle rue collectrice
	16 646 \$	Mandat supplémentaire pour la confection des plans et devis pour la construction d'un réseau d'égout sanitaire dans la partie nord du parc industriel
9253-8776 Québec inc.	17 631 \$	Surveillance, entretien et réalisation d'activités sportives sur le site du parc du Grand-Héron pour la période estivale 2014
	20 016 \$	Surveillance, entretien, perception de la tarification et le prêt d'équipement sur le site du parc du Grand-Héron pour la période hivernale 2013-2014.

ANNEXE 3

Rémunération des élus

Année 2014

FONCTION	SALAIRE ANNUEL	ALLOCATION ANNUELLE	NOMBRE MEMBRES	TOTAL
Maire	25 579.74 \$	12 789.87 \$	1	38 369.61 \$
Conseiller	8 128.23 \$	4 064.12 \$	6	73 154.07 \$
Maire suppléant	1 264.60 \$	632.30 \$	1	1 896.90 \$
Représentant du conseil au Comité consultatif d'urbanisme	1 264.60 \$	632.30 \$	1	1 896.90 \$
Total rémunération des élus en 2014				115 317.48 \$

Rémunération du maire au conseil des maires ou à un comité de la MRC

Jetons de présence	123.20 \$
Allocation de dépenses	61.60 \$
	<u>184.80 \$</u>

Conseiller représentant la Ville à la Régie régionale de gestion des matières résiduelle de Portneuf (M. Martin Chabot)

Jetons de présence	61.81 \$
Allocation de dépenses	30.91 \$
	<u>92.72 \$</u>